
LES TIERS-LIEUX EN EUROPE

Une analyse comparative

Elisa DAGEVILLE

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

ÉTUDES ET DOSSIERS | NOV 22

Économie sociale





COMPRENDRE POUR AGIR

LES TIERS-LIEUX EN EUROPE

Une analyse comparative

Elisa DAGEVILLE

Sous la direction de Denis STOKKINK

*RÉALISÉE PAR POUR LA SOLIDARITÉ-PLS À LA COMMANDE DE L'AGENCE NATIONALE DE
LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
---------------------	----------

INTRODUCTION	3
---------------------	----------

I. Les fondamentaux des tiers-lieux en Europe **5**

1. La capacitation des citoyen-ne-s et la construction de la citoyenneté	5
2. La relation entre les pouvoirs publics et les tiers-lieux	5
3. Des espaces porteurs des transitions	6
4. La mise en réseau des tiers-lieux	6

II. L'analyse comparée des tiers-lieux en Europe **9**

1. La spatialité des tiers-lieux	9
2. Les tiers-lieux « professionnels »	10
2.1. Une évolution récente et notable des conditions de travail : les tiers-lieux, une solution ?	10
2.2. Les espaces de coworking	11
2.3. Les fablabs	11
2.4. Les tiers-lieux universitaires	12
2.5. Les tiers-lieux de formation	12
3. Les tiers-lieux culturels	13
3.1. Les bibliothèques	13
3.2. Les tiers-lieux d'appropriation citoyenne de l'art	13
3.3. Les tiers-lieux culturels « englobants »	14
4. Les tiers-lieux agricoles et alimentaires	14
4.1. La transition agricole et alimentaire	14
4.2. Les tiers-lieux agricoles	15
4.3. Les tiers-lieux alimentaires	15
5. Les tiers-lieux du numérique inclusif et solidaire	16
5.1. L'enjeu social de l'accès au numérique et aux compétences technologiques	16
5.2. Les tiers-lieux numériques inclusifs	16
5.3. Un tiers-lieu virtuel européen	17
6. Les occupations temporaires du territoire	17
7. Les politiques publiques des tiers-lieux en Europe	18

CONCLUSION	19
-------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE	20
----------------------	-----------

LISTE DES TIERS-LIEUX ÉTUDIÉS	22
--------------------------------------	-----------

AVANT-PROPOS

Les tiers-lieux sont depuis quelques années au centre de l'attention des expert·e·s de l'économie sociale et solidaire en Europe. Leur diversité appelle à une analyse et une comparaison de la manière dont sont perçus ces espaces du « troisième type », ils ne sont ni la maison ni le lieu de travail pour leurs usager·ère·s, en Europe puisque si la France fait office de bon élève, les tiers-lieux ont tendance à se multiplier sur l'ensemble du continent. La difficulté se loge dans le fait qu'il n'existe pas encore de terme européen pour les nommer. Ces nouveaux espaces nés, pour la plupart, d'initiatives bottom-up partagent pourtant des caractéristiques fondamentales communes. En effet, ils sont porteurs des transitions économique, écologique, numérique, énergétique et alimentaire. Les citoyen·ne·s se constituent en communauté agissante sur un territoire défini ou virtuel et sont soutenus ou pas par les pouvoirs publics. Ces similitudes européennes permettent aux tiers-lieux de se constituer en réseau au travers de tout le continent. L'enjeu des pouvoirs publics dans leur soutien et leur déploiement a donc une importance toute particulière. D'autant plus que la Commission Européenne, au travers de son Plan d'Action pour l'ESS, a exprimé sa volonté de soutenir les tiers-lieux au travers des fonds européens comme le FEDER ou les projets Erasmus +.

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink, Président de Pour la solidarité

INTRODUCTION

Ray Oldenburg définit en 1989 les tiers-lieux comme des espaces qui ne sont ni des lieux de repos (la maison), ni des lieux de production (le travail) : « *a home away from home* »¹. Pour l'auteur, les "third places" regroupent alors une multitude d'activités : les cafés, les bibliothèques... Ces espaces sont neutres, reposent sur une gouvernance collective et se muent de la volonté de faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Par ailleurs, la création du lien social est un élément intrinsèque de la définition des tiers-lieux et permet de les différencier des espaces dits de « non-lieux » (Marc Augé, 1992)² comme les gares et les aéroports qui voient passer non pas une communauté mais des usager·ère·s hétérogènes. L'humain et la communauté forment ainsi tous les deux la pierre angulaire des tiers-lieux, ces endroits « *plus localisés et dont l'espace, favorisant les liens et les échanges, a été accaparé par les individus* » (Patrick Genoud)³. Dès lors, le terme d'« acteur·ice·s » plutôt qu'usager·ère·s ou individus semble plus pertinent en ce que ces personnes forment une communauté actrice et apprenante, elles agissent sur un espace. Par ailleurs, les tiers-lieux offrent la possibilité d'expérimenter au-delà d'innover. La dynamique des tiers-lieux est une thématique prise d'assaut par les travaux des universitaires qui publient de nombreuses études de terrain comme l'experte Nadine Richez-Battesti⁴, maîtresse de conférences à l'Université Aix-Marseille. Cette tendance prouve que ces espaces ont des rôles fondamentaux à jouer sur le futur visage de nos territoires.

Les tiers-lieux sont neutres, ouverts à tous·tes, créés pour répondre à des besoins communautaires sur un territoire défini et où la mutualisation du savoir permet la création de communs. Or, il existe une multitude d'interprétations à cette définition commune. En effet, on trouve en Europe des tiers-lieux comme des espaces de coworking, des fablabs, des tiers-lieux universitaires ou encore des tiers-lieux culturels. Cependant, ces types de tiers-lieux se recoupent entre eux. En France, si 75% des tiers-lieux recensés sont des espaces où l'on pratique le coworking, 60% des tiers-lieux proposent aussi des formations, 30% de l'inclusion numérique ou encore 30% organisent des activités culturelles⁵.

Cette multiplicité des activités que l'on peut trouver dans les tiers-lieux cache une problématique à laquelle font face tous les tiers-lieux en Europe : le manque de financement. En effet, certains tiers-lieux ont mis en place des stratégies pour pallier le manque de financements publics car même s'ils existent, il est nécessaire de les compléter par des activités de restauration ou de baux solidaires. Ce dernier système est souvent utilisé dans les tiers-lieux culturels investis par des artistes indépendants qui n'ont pas forcément les moyens de louer un grand atelier. Les occupant·e·s des tiers-lieux ayant les moyens paient donc leur loyer plus cher pour que 5 à 10% soit versé à ces artistes ou acteur·ice·s dans le besoin. Débloquer des fonds européens pour financer l'émergence des tiers-lieux est donc une question traitée dans ce dossier.

Dans la plupart des cas, les tiers-lieux produisent de la valeur non marchande dans les domaines de la solidarité, de l'éducation et de l'innovation. Le caractère hybride de leur modèle économique nécessite ainsi la mobilisation de financements publics. Ces fonds, européens, nationaux ou régionaux, sont souvent dédiés à des finalités identiques à celles poursuivies par les tiers-lieux, notamment dans les domaines des transitions écologique, énergétique, numérique, alimentaire, liées au travail ou à la mobilité.

Le contexte de la crise covid a mis en évidence l'utilité sociale et économique des tiers-lieux qui se sont avérés être des acteurs de premier plan pour la relance mais aussi pour la création de solidarité. De la fabrication artisanale de masques à la distribution alimentaire en temps de confinement, les tiers-lieux se

¹ Oldenburg R. (1989). *The Great Good Place*, Paragon House, 384 p

² Augé M. (1992). *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil.

³ Genoud, P., Moeckli, A. (2010). Tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité. *Revue économique et sociale*, 6/2010.

⁴ Pedersen, N. (2022). *Tiers-lieux : Fabrique des sociétés*, La Tribune Fonda, 254, Juin 2022.

⁵ Prault, Y., Seillier, R. (2021). *Nos territoires en action, dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir*, France Tiers-lieux.

sont révélés être un parangonnage de partage du savoir. Ainsi, ils apportent une réponse à la crise de la sociabilité et doivent être protégés.

Ces « espaces du troisième type » recouvrent donc de nombreuses réalités et problématiques mais, des fondamentaux communs à tous les tiers-lieux en Europe existent et éclairent sur la manière dont ils fonctionnent.

I. LES FONDAMENTAUX DES TIERS-LIEUX EN EUROPE

1. LA CAPACITATION DES CITOYEN·NE·S ET LA CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ

« Les tiers-lieux doivent aussi être pensés comme des lieux ressources de « formation à la citoyenneté ». Ils offrent des perspectives encourageantes pour augmenter le pouvoir d'agir des citoyens ». ⁶ Antoine Burret, sociologue français des tiers-lieux, développe ici le concept de "capacitation citoyenne" (empowerment) inhérente aux tiers-lieux. En effet, ce terme regroupe les initiatives citoyennes qui répondent à des problématiques que les pouvoirs publics ont laissé de côté ou qu'ils ne priorisent pas. La société civile se regroupe en communautés agissantes au travers de la création de tiers-lieux. Il s'agit pour les citoyen·ne·s de s'exprimer sur l'aménagement du territoire et de développer leurs idées en faveur des transitions. En outre, les réseaux de tiers-lieux qui se développent en Europe renforcent la cohésion transnationale et pourrait permettre de redéfinir ce qu'est d'être un·e citoyen·ne européen·ne. Les tiers-lieux permettent de créer des communautés apprenantes centrées sur le partage et l'échange. In fine, les mots de François Taddei n'ont jamais autant résonné qu'aujourd'hui : « *par le faire ensemble, les tiers-lieux se révèlent être des terrains privilégiés de l'apprentissage tout au long de la vie parce que les techniques évoluent, les savoirs développés se transmettent et l'intérêt général est porteur de sens* » ⁷.

2. LA RELATION ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LES TIERS-LIEUX

Sybille Mertens, Directrice du Centre d'Économie Sociale à l'Université de Liège, lors d'une conférence sur les tiers-lieux en Europe organisée par POUR LA SOLIDARITÉ-PLS⁸ a souligné qu'il est nécessaire de trouver au sein d'un tiers-lieu des acteur·ice·s catalyseur·ice·s comme des membres de la municipalité, des animateur·ice·s financé·e·s par les pouvoirs publics. Elle souligne que chaque démarche collective a besoin d'un socle formé par le soutien matériel des institutions et des outils de coordination à plus grande échelle, par exemple au niveau européen.

La nature des liens entre les pouvoirs publics et les tiers-lieux est donc complexe, diffère d'un pays européen à l'autre, et même à l'intérieur d'un même pays. Si certains tiers-lieux sont créés sous l'impulsion des pouvoirs locaux, certains se forment à l'inverse pour suppléer au manque de services publics ou de dynamisme local. De plus, les relations qu'entretiennent les tiers-lieux avec les pouvoirs publics peuvent être diverses : fructueuses, conflictuelles ou même inexistantes. L'analyse des liens entre les pouvoirs publics locaux et les tiers-lieux est donc un point essentiel. Aussi, les tiers-lieux font naître un nouveau mode de gouvernance du territoire sur un modèle partagé, ce qui rend cette thématique d'autant plus incontournable.

Les tiers-lieux peuvent servir d'espaces tests aux politiques publiques et se révèlent donc être un véritable atout pour l'action publique. Cette nouvelle perspective a été abordée dans une étude menée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en France : « *Puisque les tiers-lieux sont*

⁶ Burret, A. (2021). La politisation des tiers-lieux. *Multitudes*, 83, 208-214.

⁷ Fondation travailler Autrement (2018). *Mission coworking, territoires, travail, numérique : faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, p. 3-5

⁸ Mertens, S. (2022). *Les tiers lieux au service d'une Europe sociale et durable*, Pour la solidarité, Bruxelles, 22/11/2022.

spécialisés dans les démarches adaptatives et résilientes, pourquoi ne pas utiliser leurs retours d'expérience pour imaginer de nouvelles formes d'action publique, au moins dans les domaines des transitions, suivant des modes d'intervention valorisant expérimentations, passages à l'échelle et investissements ciblés ? »⁹.

3. DES ESPACES PORTEURS DES TRANSITIONS

Les tiers-lieux ont un rôle important dans les transitions. En effet, ces espaces sont des opportunités de changement et d'évolution économique et sociale. Les tiers-lieux peuvent donc porter les transitions écologique, sociale, du numérique, culturelle et du travail. Souvent porteurs de plusieurs de ces transitions, ils fabriquent le futur en soutenant les initiatives citoyennes. Ainsi, les tiers-lieux sont un levier de l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, ils participent à la fabrication de communs. Ce concept - renvoie à l'existence de droits non-exclusifs, partagés¹⁰, et de droits à l'usage collectif des ressources. Or, la création de commun par les acteurs-ices locaux-les est indispensable pour porter les transitions et les solutions que les tiers-lieux peuvent apporter ont l'avantage d'être directement testées sur un territoire. Ces solutions répondent à des besoins réels qu'éprouvent les habitant-e-s et rendent donc ces espaces d'innovation indispensables aux transitions. Ils se doivent aussi d'être flexibles pour s'adapter aux changements de ces besoins.

Il existe donc des fondamentaux des tiers-lieux en Europe : la citoyenneté, les relations avec les pouvoirs publics et la réalisation des transitions par l'activation des ressources d'un territoire. Cependant, les interprétations de ces fondamentaux peuvent différer ou, au contraire, se rejoindre suivant les tiers-lieux et c'est ce que cette étude souhaite mettre en lumière.

4. LA MISE EN RÉSEAU DES TIERS-LIEUX

Leur mise en réseau est une preuve que les tiers-lieux européens adoptent une définition commune. En effet, plusieurs projets récents ont travaillé sur des définitions communes des tiers-lieux culturels ou des espaces de coworking pour permettre justement cette mise en réseau.

Par exemple, fondé en 1983 en Suède, Trans Europe Halles (TEH)¹¹ est un réseau de tiers-lieux culturels européens initiés par des citoyen-ne-s ou des artistes. En 2021 étaient comptabilisées plus de 140 structures culturelles réparties dans 39 pays différents¹². Le concept de "third place" n'apparaît dans aucune de leur publication mais il est clair que les lieux que TEH a mis en réseau se rattachent à ce concept. Reposant sur un système d'échange artistique international et multidisciplinaire, ce réseau participe à la construction d'une conscience citoyenne culturelle internationale et surtout européenne. De plus, la réhabilitation de bâtiments laissés à l'abandon est la pierre angulaire du projet de TEH qui permet aux citoyen-ne-s de reprendre possession de leur territoire. Cette nouvelle forme d'économie circulaire du béton s'inscrit dans les missions des tiers-lieux comme la construction d'un commun durable et de la transition écologique. In fine, ce réseau a pour ambition d'aider la multiplication des centres culturels citoyens de manière durable et d'améliorer la coopération européenne dans le domaine de l'art.

⁹ Pommie, M., Gérard, A., Reboa, G., Charifa, D., Laget, M. (2022), *La puissance publique peut-elle se passer des tiers-lieux, et réciproquement?*, ANCT, 16 p.

¹⁰ Schlager, E. and Ostrom, E. (1992) Property Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis. *Land Economics*.

¹¹ Réseau européen de tiers-lieux culturels, [Trans Europe Halles \(teh.net\)](https://www.teh.net)

¹² Trans Europe Halles (2021), *About us*, disponible en ligne [About us | Trans Europe Halles \(teh.net\)](https://www.teh.net)

« Dans toute l'Europe, nous transformons des bâtiments abandonnés en centres artistiques et culturels dynamiques. Ce faisant, nous transformons nos communautés, nos quartiers, nos villes. Et pour y parvenir, nous utilisons l'outil le plus sophistiqué de notre boîte à outils : la créativité et l'imagination. Nous sommes Trans Europe Halles. » (Trans Europe Halles¹³)

Ce phénomène de réseautage permet de préciser la définition d'un tiers-lieu européen. En effet, si TEH rassemble des tiers-lieux culturels, le projet « CoworkMed » de 2018¹⁴ avait lui pour ambition de regrouper les espaces de coworking d'Italie, de France, d'Espagne, de Croatie et de Grèce (pays d'Europe méditerranéenne). Les participant-e-s européen-ne-s sont parvenu-e-s à trouver une définition commune de ces lieux et à en dresser une liste non-exhaustive. En outre, cette étude a montré que les tiers-lieux avaient besoin d'un meilleur appui des pouvoirs publics et que la performance des tiers-lieux était proportionnelle à leur « capacité à s'encaster dans le territoire » (Raphaël Besson, 2018)¹⁵. Finalement, il s'agissait pour ce partenariat européen de trouver des moyens d'améliorer la coopération européenne et l'action publique quant aux tiers-lieux. Ainsi, CoworkMed avait ambitionné de créer une politique de planification des tiers-lieux qui pourrait influencer les institutions de l'Union européenne dans leur manière de travailler et instituer une véritable « culture des tiers-lieux » dans l'espace européen.

4.1. Et l'Union Européenne ?

La thématique des tiers-lieux est de plus en plus approchée par l'Europe et les projets Erasmus + à ce propos tendent à se développer.

La Commission Européenne a fait entendre sa volonté de soutenir les expérimentations locales pour l'alimentation durable et l'agriculture soutenable, qui peuvent prendre la forme de tiers-lieux. Un appel à projet sera lancé en 2023 concernant cette thématique. La mise en place du Plan d'Action pour l'ESS¹⁶ en décembre 2021 et du Parcours de transition ont ouvert les possibilités de financement quant aux initiatives locales en faveur des transitions. Au final, la Commission a souligné son désir d'inclure le-a citoyen-ne dans les défis de demain et l'aide au développement local et aux projets bottom-up sont des leviers¹⁷ sur lesquels l'Union Européenne souhaite agir. Les tiers-lieux sont donc des clusters d'innovation sociale et environnementale¹⁸ incontournables et tendent à devenir des espaces tests des politiques publiques européennes.

Par ailleurs, les acteur-ice-s des tiers-lieux peuvent trouver des moyens financiers européens au travers des programmes Erasmus +, FSE +, FEDER ou Horizon Europe. C'est dans le cadre d'un financement Erasmus + que les projets Places-3T et HOPEinUS ont été mis en place. Ces projets, qui ont des objectifs d'éducation à propos des tiers-lieux et de questionnements sur leur avenir, sont notamment portés par le think & do thank POUR LA SOLIDARITÉ-PLS.

D'une part, le projet Places-3T met en lumière des lieux physiques dits du « troisième type »¹⁹ grâce à la collaboration de sept partenaires différents, originaires de cinq pays différents (Belgique, France, Italie, Pays-Bas et Espagne). Derrière cette terminologie se cache la volonté d'élargir la notion de tiers-lieux pour saisir toute la diversité de ces espaces novateurs. Portés par des initiatives publiques ou privées, ils se construisent sur les valeurs communes que partage une communauté et s'inscrivent dans le

¹³ TransEuropeHalles (2022) Home Page, disponible en ligne : [Trans Europe Halles \(teh.net\)](https://www.trans-europe-halles.net)

¹⁴ Besson, Raphaël (2018), Quelle politique européenne pour les tiers-lieux méditerranéens ? *The Conversation*, disponible en ligne : [Quelle politique européenne pour les tiers lieux méditerranéens ? \(theconversation.com\)](https://www.theconversation.com)

¹⁵ *Ibidem*

¹⁶ [Social Economy Action Plan - Employment, Social Affairs & Inclusion - European Commission \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/economic-affairs/employment-social-affairs-inclusion)

¹⁷ Klein, P. (2022). Intervention *Les tiers lieux au service d'une Europe sociale et durable*, Pour la solidarité, Bruxelles, 22/11/2022.

¹⁸ Perard, P. (2015). *Les clusters d'innovation sociale, Analyse et bonnes pratiques européennes*, Pour La Solidarité, disponible en ligne : [Les clusters d'innovation sociale : analyse et bonnes pratiques européennes | Pour la Solidarité \(pourlasolidarite.eu\)](https://www.pourlasolidarite.eu)

¹⁹ Palako, S. (2020). Places-3T : des espaces du troisième type pour apprendre, créer et entreprendre ensemble. *Pour la solidarité*, disponible en ligne : [Places-3T | Pour la Solidarité \(pourlasolidarite.eu\)](https://www.pourlasolidarite.eu)

développement durable et le bien-être des acteur·rice·s qui y participent. Ainsi, le projet Place-3T tente de saisir la diversité de ces “espaces du 3ème type” en étudiant leurs formes, leurs acteur·rice·s, leurs tailles, etc.

L'intérêt de ce projet est de souligner l'évolution des tiers-lieux et leurs perspectives d'avenir. En effet, Places-3T rassemble des tiers-lieux qui n'ont plus un seul objectif mais des objectifs multiples. Cette tendance des tiers-lieux à l'hybridation de leurs activités les rend encore plus difficilement catégorisables, mais souligne l'effervescence des idées qui s'y développe. La coopérative italienne **Eta Bêta**, retenue dans le projet Places-3T, illustre d'ailleurs bien cette multiplicité des activités portées par les tiers-lieux.

D'autre part, le projet HOPEinUS²⁰ a pour ambition de développer un concept nouveau qui permettrait à des agents de la culture de se rencontrer virtuellement pour en favoriser l'accès et développer des outils de formation aidant à la création de tiers-lieux. Les partenaires du projet HOPEinUS sont issus de 3 pays de l'Union européenne : France, Belgique et Espagne.

« Créer un tiers-lieu européen virtuel permettrait au secteur des arts et de la culture d'inventer des modalités nouvelles de création/diffusion/médiation et au secteur de la formation des adultes et des jeunes de dépasser les logiques d'apprentissage trop souvent descendantes pour inventer des formats de pédagogie plus interactive. » (HOPEinUS²¹)

²⁰ HOPEinUS (<https://hope-in-us.eu>)

²¹ *Ibidem*

II. L'ANALYSE COMPARÉE DES TIERS-LIEUX EN EUROPE

1. LA SPATIALITÉ DES TIERS-LIEUX

Étudier la spatialité des tiers-lieux permet de se rendre compte que leur création est soumise à des inégalités territoriales que les pouvoirs publics tentent de combler en Europe. En effet, « *plus on s'éloigne des métropoles [...], plus les tiers lieux économiquement rentables, portés par des acteurs privés, se font rares, plus l'engagement des acteurs publics en leur faveur devient donc nécessaire* » (Lévy-Waitz, 2018)²². Cette dynamique d'aide des pouvoirs publics est d'autant plus importante que les tiers-lieux ont tendance à apparaître dans les petites et moyennes villes, moins développées que les grandes. Ainsi, en Bade-Wurtemberg, région allemande développée, les tiers-lieux y sont moins nombreux qu'en Normandie, région française en friche industrielle (P. Ananian, 2019)²³. Pour favoriser l'émergence de tiers-lieux dans les régions développées où ils sont manquants, les pouvoirs publics peuvent, par exemple, mettre en place des contrats de baux d'espaces inutilisés ou allouer une aide financière. Cela aura des répercussions positives sur leurs propres politiques de redynamisation du territoire et d'activation des ressources locales.

En outre, les tiers-lieux situés dans les espaces urbains ont tendance à proposer des activités diverses et à ne pas se concentrer sur un seul objectif (surtout dans les petites et moyennes villes). En effet, les tiers-lieux prennent souvent place dans des friches industrielles présentes en périphérie des villes. Ces grands espaces exaltent de nombreuses idées citoyennes et un seul tiers-lieu urbain peut alors par exemple rassembler un espace de coworking, un espace dédié à la culture, des services de restauration et des initiatives de protection de l'environnement. Ainsi, le **Rojc Alliance**, à Pula²⁴, en Croatie, accueille des artistes, des professionnel-le-s de la santé, des services de restauration, des associations sportives... Seulement 53 000 âmes habitent la ville croate et pourtant, ce tiers-lieu s'étale sur plus de 16 000 mètres carrés et est devenu un lieu incontournable de la vie communautaire de la région.

Par ailleurs, les tiers-lieux créés dans les espaces ruraux ont généralement des objectifs davantage ciblés sur la transition écologique ou la suppléance des carences de services publics, et multiplient moins les activités proposées. Ils permettent en revanche de remédier à la fracture territoriale et de créer du lien social dans les espaces éloignés. Par exemple, **Buinho** au Portugal est le premier *fablab* rural du pays et il se concentre sur des activités du type *fablab* artistique²⁵. L'objectif de ce tiers-lieu est donc de dynamiser une région rurale d'un point de vue artistique en utilisant les ressources déjà présentes dans la région, comme le site historique du château de Messina, que **Buinho** estime inspirant pour les artistes résident-e-s.

En outre, développer les tiers-lieux dans les espaces ruraux est une problématique dont se sont emparés les pouvoirs publics de Wallonie. En effet, la Région Wallonne a lancé un appel à projets²⁶ cette année pour permettre la création de tiers-lieux ruraux. Dans la continuité du projet de la région en

²² Lévy-Waitz P (2018). *Rapport de la mission Coworking : Territoires, Travail, Numérique*. Fondation Travailler autrement, Paris.

²³ Gerhardt Krauss et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), (2019). *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworkings, fablabs, hacklabs...*, Presses universitaires de Rennes et Presses universitaire du Québec, 212 p.

²⁴ Rojc Alliance, Pula, Croatie ([Roynet – \(pula.org\)](http://Roynet-pula.org))

²⁵ Buinho, Messejana, Portugal (Buinho | Learn | Play | Make)

²⁶ Wallonie Agriculture (2022). *Appel à projets : Tiers-lieux ruraux*, disponible en ligne : [Tiers-lieux ruraux - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](http://Tiers-lieux ruraux - Portail de l'agriculture wallonne (wallonie.be)).

2018 nommé « Coworking rural », la Wallonie espère favoriser la création de lien social dans ces zones plus reculées et « améliorer l'offre de services dans les zones rurales »²⁷ (défavorisées à cet égard).

2. LES TIERS-LIEUX « PROFESSIONNELS »

2.1. UNE ÉVOLUTION RÉCENTE ET NOTABLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL : LES TIERS-LIEUX, UNE SOLUTION ?

En 2017, parmi les dix pays ayant le plus long temps de trajet entre le travail et le domicile, six sont européens (Angleterre, Autriche, France, Allemagne, Italie et Espagne)²⁸. Or, ces temps de trajet ont un fort impact sur les conditions de travail. En effet, d'après une étude de la Fondation Travailler Autrement²⁹ datant de 2018, un trajet de plus de soixante minutes a des effets sur les relations sociales que nouent les travailleur-euse-s avec leurs pairs (20% des personnes ayant un trajet supérieur à 60 minutes considèrent leurs collègues comme des ami-e-s contre 42% des travailleur-euse-s ayant un trajet entre 40 et 60 minutes). Aussi, 37% des personnes avec le temps de trajet le plus long parviennent à envisager leur futur dans leur entreprise contre 48% pour les personnes situées à moins de vingt minutes de trajet. Finalement, l'étude nous apprend que 6.4/10 est la note de bien-être donnée par les travailleur-euse-s avec plus d'une heure de trajet contre une note de presque 7/10 pour ceux et celles ayant les trajets les plus courts.

Ainsi, les tiers-lieux peuvent apporter des solutions concrètes quant aux bien-être des travailleur-euse-s en réduisant les temps de trajet domicile-travail en Europe. Révolutionner les modes de travail est d'autant plus important depuis l'accélération de l'usage du télétravail suite à la crise du COVID. En effet, une étude de Sostero de 2020³⁰ menée sur ce sujet dans le cadre des restrictions de déplacement et le développement du télétravail est sans appel. Le pourcentage de personnes travaillant depuis chez eux-elles est passé de moins de 10% en Grèce, en Italie et à Chypre avant la pandémie, pour atteindre aujourd'hui une moyenne de 40% dans les pays méditerranéens. Par conséquent, cette tendance crée un nouveau public pour les espaces de coworking, que les gouvernements tentent de développer. À titre d'exemple, en Italie, le développement des espaces de coworking s'est surtout concentré sur le Nord, zone géographique la plus riche du pays (42%)³¹, ce que tente de contrer le programme « Southwork »³² ayant pour ambition de faire naître une tradition du coworking dans le sud du pays. Cette initiative permet de créer plus facilement des espaces de coworking en proposant leur installation dans des lieux publics comme les bibliothèques. Par conséquent, les tiers-lieux permettent de résorber la « fracture territoriale »³³ en offrant de nouveaux espaces professionnels de proximité, de nouveaux outils numériques et ainsi l'attraction des travailleur-euse-s en télétravail. Ces espaces sont pourtant conditionnés à la création d'une communauté agissante sans laquelle, ces espaces deviennent des « non-lieux »³⁴.

Les tiers-lieux dits « professionnels » ou du monde du travail en Europe sont réunis en 4 catégories : les espaces de coworking, les fablabs, les tiers-lieux universitaires et les tiers-lieux de formation. Ils réunissent un public professionnel et peuvent faire l'objet de collaboration ou d'association au sein d'un même espace. Ils répondent aux enjeux du télétravail, de la réduction des mobilités subies et favorisent

²⁷ *Ibidem*

²⁸ Statista (2017). *Les plus longs trajets domicile-travail au monde*, disponible en ligne : <https://fr.statista.com/infographie/9022/les-plus-longs-trajets-domicile-travail-du-monde/>.

²⁹ Fondation Travailler Autrement (2018) *Mobilité : un enjeu capital(e)*, disponible en ligne : [etude-pwp-2018.pdf \(fondation-travailler-autrement.org\)](https://www.fondation-travailler-autrement.org/etude-pwp-2018.pdf)

³⁰ Sostero M., Milasi S., Hurley J., Fernandez-Marcias E., Bisello M., (2020). *Teleworkability and the COVID-19 crisis: a new digital divide?*. Seville: European Commission JRC and Eurofound

³¹ Akhavan M., Mariotti I., Astolfi L., Canevari A. (2019). Coworking Spaces and New Social Relations: A Focus on the Social Streets in Italy. *Urban Science*, 3, 2: 1-11.

³² SouthWorkingProgram, *Lavore al sud*, disponible en ligne : [Travail du Sud – Travailler là où vous voulez est bon pour vous et les territoires \(southworking.org\)](https://southworking.org/)

³³ Flipo, A. (2020). Espaces de *coworking* et tiers-lieux: Les réseaux d'une nouvelle ruralité ?. *Études rurales*, 206, 154-174.

³⁴ Augé M. (1992). *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil.

le dynamisme économique local. Aussi, ce type de tiers-lieux permet la reconversion professionnelle puisqu'ils permettent l'accès à des ressources modernes et jusque-là soumises au problème de la fracture territoriale (les ressources numériques et économiques sont concentrées dans les grandes villes). L'originalité des espaces de coworking et des tiers-lieux en général sont leur dimension entrepreneuriale puisqu'il ne s'agit plus d'associations (comme les tiers-lieux culturels) mais bien souvent d'entreprises qui développent ces espaces dans une logique de profit. Finalement, ils sont caractérisés par leur ouverture à un public divers et désireux de partager des compétences variées.

2.2. LES ESPACES DE COWORKING

Les espaces de *coworking* en Europe sont des tiers-lieux qui mettent généralement en location des espaces de travail (individuels ou collectifs) ainsi que des salles de conférence. Ces locations permettent aux entreprises et aux entrepreneur·euse·s de baisser leurs coûts fixes et offrent une certaine flexibilité de l'organisation du travail. L'espace de coworking **Area071**³⁵ en Hollande propose une large gamme de services complémentaires à celui de la location d'espaces de travail. En effet, des formations pour les entrepreneur·euse·s débutant·e·s, un réseau transnational important, un service de prêt de véhicules compris dans la location des espaces (service original pour un espace de coworking), des moments de team building, des moments conviviaux et un service de restauration sont proposés par ce tiers-lieu. Le nombre de services présents à **Area071** font de ce dernier un des espaces de coworking les plus complet d'Europe. La communauté d'usager·ère·s de ce tiers-lieu s'est elle-même nommée les « areanauts ». Ce nom permet de créer un sentiment d'appartenance des individus à cet espace et d'en prendre possession. Les professionnel·le·s usant Area071 sont office de force de proposition quant aux formations dispensées dans le tiers-lieu. Ils choisissent à leur image les compétences et les thèmes à aborder et transmettre.

Aussi, les espaces de coworking ont pour avantage de proposer la rencontre de professionnel·le·s provenant de différents domaines. Le tiers-lieu **Versilia**³⁶ dans la région de Toscane (moins important en termes de taille que **Area071**, 7 000m² contre 600m²) permet par exemple à des psychologues de travailler auprès d'entrepreneur·euse·s. Au-delà de renforcer les services publics (ici de santé) de proximité, cette rencontre de différent·e·s acteur·ice·s permet de nourrir la force créatrice du lieu. De plus, **Versilia** est soutenu par un programme régional de Toscane qui offre des bons d'accès à certains espaces de coworking reconnus par les pouvoirs publics locaux (liste « qualifiée des fournisseurs d'espaces de coworking »). Ces bons d'accès ont été distribués pour la dernière fois en 2020 à de jeunes entrepreneur·euse·s et permettent de lutter contre la fuite des cerveaux vers les grandes villes d'Italie et les autres pays européens.. Ce phénomène est une problématique économique majeure en Italie depuis la crise financière de 2008. Entre 2010 et 2020, le pays a vu s'expatrier 53% des jeunes diplômé·e·s d'une école supérieure ou d'une université selon une étude du Censis³⁷. Cet enjeu est d'autant plus préoccupant pour le pays que la population est vieillissante et le nombre de naissance pour 1 000 personnes est le plus bas de l'Union Européenne³⁸. Les espaces de coworking offrant une nouvelle manière de travailler, plus adaptées aux enjeux du travail que les entreprises classiques (bien-être, partage de connaissance, mobilités...) peuvent devenir un des piliers de l'économie de certains pays comme l'Italie.

2.3. LES FABLABS

Les *fablabs* en Europe permettent aux entrepreneur·euse·s d'utiliser des technologies modernes pour réaliser leurs projets. Ces lieux proposent souvent des formations, pour par exemple apprendre le fonctionnement d'un laser, d'une imprimante 3D, etc. ainsi que des salles de workshop pour la réalisation des projets. L'avantage pour ces professionnel·le·s consiste en une baisse significative des

³⁵ Area071, Leiderdorp, Pays-Bas ([AREA071 – Jouw basis](#))

³⁶ Versilia, Pietrasanta, Italie ([Accueil - Cowork Versilia \(cowork-versilia.it\)](#))

³⁷ Censis (2021). 55e rapport annuel sur la situation sociale du pays, résumé disponible en ligne ; [Considérations générales | CENSIS](#)

³⁸ *Ibidem*

coûts de production puisque ces tiers-lieux permettent de ne pas investir dans les nouvelles technologies qui sont coûteuses. **Center Rog** en Slovénie³⁹ correspond en ce sens à la définition d'un *fablab*. En effet, ce tiers-lieu dispose de nouvelles technologies et propose des formations pour rendre accessibles ces instruments aux entreprises ayant des projets en lien avec le développement durable. Ce tiers-lieu, qui ouvrira en 2023, témoigne de la volonté de croissance des tiers-lieux en Slovénie.

Par ailleurs, les fondateur·ice·s du tiers-lieu rural **Buinho** au Portugal⁴⁰ estiment que les *fablabs* forment aussi un espace de ressources, principalement pour les artistes. En effet, ce tiers-lieu est centré sur l'art, le design et la proposition d'espaces de résidence pour ces derniers. L'architecture du lieu détonne des autres *fablabs* par ses designs inspirants pour les créateur·ice·s d'art. Aussi, l'originalité de ce tiers-lieu réside dans sa localisation dans un milieu très rural et éloigné des villes. L'accès à ce *fablab* se fait donc plus difficilement que pour les autres *fablabs* existant en Europe qui préfèrent généralement s'installer dans des zones couvertes par les transports en commun, en périphérie ou en centre-ville.

2.4. LES TIERS-LIEUX UNIVERSITAIRES

Le principal objectif des tiers-lieux universitaires est d'intégrer les étudiant·e·s au monde professionnel de manière progressive. Il s'agit d'une collaboration entre les milieux universitaire et professionnel qui développent des échanges et connaissances. À titre d'exemple, la Fondation Universitaire Empresa des Iles Baléares (**FUEIB**) en Espagne⁴¹ a créé un hub pour les étudiant·e·s des universités des Iles Baléares qui comprend un incubateur d'entreprises pour pousser à l'innovation étudiante (*les start-ups*) et à la professionnalisation. Aussi, des formations et des outils d'entreprise sont offerts dans ce tiers-lieu pour que les jeunes entrepreneur·euse·s acquièrent plus rapidement les compétences nécessaires au développement d'entreprises. Il s'agit aussi de concrétiser les cours dispensés dans les universités pour plus de 50.000 étudiant·e·s et de récompenser les initiatives étudiantes puisque la **FUEIB** a instauré un prix de l'innovation.

En outre, **Area071**⁴² est aux Pays Bas un lieu qui permet aussi les échanges entre le monde universitaire et professionnel qui sont nécessaires au développement des entreprises. Ce principe d'échange des compétences et des apprentissages est d'ailleurs un des principes de fonctionnement d'un tiers-lieu. En effet, l'espace de coworking hollandais propose à ses client·e·s de bénéficier de l'aide d'étudiant·e·s ou de chercheur·euse·s universitaires pour mener à bien leurs projets de l'Université de Leiden, de Luris et de l'Université des sciences appliquées de Luges.

2.5. LES TIERS-LIEUX DE FORMATION

La majorité des tiers-lieux du monde professionnel organisent des formations quant à l'utilisation des nouvelles technologies, de méthodologie de travail, etc. Ainsi, ce type de tiers-lieux semble se confondre avec les autres types répertoriés ci-dessus. Malgré tout, certains tiers-lieux se sont spécialisés dans la formation. Par exemple, le site de **Loovusait**⁴³ en Estonie propose des formations innovantes en stratégie d'entreprise. En effet, les créateur·rice·s du tiers-lieu ont pensé un lieu éloigné des centres urbains où les professionnel·le·s dits « nomades numériques » peuvent développer leur créativité. **Loovusait** loue des hébergements créatifs dans le but d'aménager un village de bureaux dans la nature, de salles de séminaires pour dispenser les formations et d'espaces de *brainstorming*. L'originalité de ce lieu réside dans la création d'un spa dit « naturel » avec des espaces de détente (saunas, lac...). **Loovusait** a pour ambition de devenir un lieu de vie et un lieu d'activation de la créativité, et sa localisation rurale permet de dynamiser le sud de l'Estonie, une région faiblement peuplée et peu attractive.

³⁹ Center Rog, Ljubljana, Slovénie ([RogLab \(center-rog.si\)](http://RogLab(center-rog.si)))

⁴⁰ Buinho, Messina, Portugal ([Buinho | Learn | Play | Make](#))

⁴¹ FUEIB, Palma, Espagne ([FUEIB](#))

⁴² Area071, Leiderdorp, Hollande ([AREA071 – Jouw basis](#))

⁴³ Loovusait, Uibujärve, Estonie ([Studio de brainstorming Loovusait | Nous aidons à réaliser](#))

Finalement, les tiers-lieux de formation peuvent se concentrer sur un public en particulier. En effet, les fondateur·ice·s peuvent estimer qu'ouvrir le tiers-lieu à un public spécifique aura plus d'effets sur la société qu'une ouverture à tout public. Cela permet aussi de créer des programmes plus adaptés et efficaces. Par exemple, **Kauzi**⁴⁴ à Sofia en Bulgarie a fait le pari de développer ses activités de conseil sur le domaine de l'entrepreneuriat pour un jeune public. Ce tiers-lieu agit donc dans plus de 90 écoles bulgares et dispose d'un partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

3. LES TIERS-LIEUX CULTURELS

3.1. LES BIBLIOTHÈQUES

Ray Oldenburg rassemble sous la catégorie de « tiers-lieu » les cafés, les bibliothèques ou les centres socio-culturels⁴⁵ dès lors qu'une communauté se forme avec pour volonté d'agir sur ce lieu. Les bibliothèques sont donc des tiers-lieux au sens premier du terme tels que définis en 1989. Ces espaces s'avèrent être de véritables espaces de sociabilité et un public très diversifié peut s'y retrouver autour d'un intérêt commun : la diffusion du savoir. **Booksa**⁴⁶, en Croatie, est un lieu de rencontre pour les amateur·rice·s de lecture car la bibliothèque a créé un club de lecture et un café littéraire. De plus, elle héberge l'association Kulturtreger qui organise des rencontres d'auteur·ice·s internationaux·ales et se veut être un moteur pour développer l'accès à la culture. La bibliothèque dispose également d'un service éditorial destiné à mettre en lumière les travaux des poètes croates. Enfin, ce centre est un lieu de mémoire qui rassemble des documents historiques relatifs à l'indépendance de la Croatie et notamment de la guerre yougoslave. Par conséquent, ces tiers-lieux sont des espaces culturels de premier plan pour les citoyen·ne·s.

3.2. LES TIERS-LIEUX D'APPROPRIATION CITOYENNE DE L'ART

Les tiers-lieux culturels peuvent être une opportunité pour les citoyen·ne·s de devenir acteur·ice·s de leur quartier. Il s'agit pour eux·elles de s'approprier la culture pour en faire un levier de sociabilité et créer un sentiment d'appartenance à une communauté. En effet, ces espaces peuvent transmettre des valeurs communes qui permettent le vivre et faire ensemble. **L'Ateneu Popular**⁴⁷ à Barcelone (Espagne) est né de cette volonté. Ce cirque citoyen propose des ateliers pour adultes et enfants et des spectacles à bas coût pour que les habitant·e·s du quartier de Nou Barris reprennent possession de leur droit d'accès à la culture. En effet, le lieu a été créé en réaction à l'abandon par la mairie de Barcelone de ce quartier défavorisé. Les arts du cirque, qui sont une tradition catalane, sont alors devenus le symbole d'un renouveau social et citoyen. Il s'agit aussi de diminuer les inégalités sociales, que l'accès déséquilibré à la culture et à la construction d'un capital culturel aggravent.

Finalement, ces réappropriations d'espaces par les citoyen·ne·s servent à faire valoir leur droit d'accès à la culture. En Autriche, le **WUK**⁴⁸ est fondé dans un musée de la technologie abandonné au début des années 1970. En effet, un mouvement de contre-culture naît à Vienne autour de la restauration de ce musée et inspire l'ensemble de la contre-culture en Europe de l'Est, faisant à l'époque partie de l'URSS. L'association WUK est ainsi créée en 1981. Elle promeut l'indépendance créative des citoyens·ne·s, l'autonomie du travail culturel dans la région de Vienne et les projets créatifs vecteurs d'émancipation citoyenne. Porté par des citoyen·ne·s dans ses premiers jours, le projet est rapidement soutenu par le responsable municipal de la culture de l'époque. Ainsi, cette appropriation des droits culturels par les habitant·e·s de Vienne est un mouvement collaboratif avec les autorités locales et un bon exemple de la gouvernance partagée à laquelle sont soumis les tiers-lieux culturels. Par ailleurs, le **WUK** est en

⁴⁴ Kauzi, Sofia, Bulgarie (www.kauzi.or)

⁴⁵ Oldenburg R. (1989). *The Great Good Place*, Paragon House, 384 p

⁴⁶ Booksa, Zagreb, Croatie (Booksa)

⁴⁷ Ateneu Popular, Barcelone, Espagne ([L'Ateneu Popular 9 Barris \(ateneu9b.net\)](http://L'Ateneu Popular 9 Barris (ateneu9b.net)))

⁴⁸ WUK, Vienne, Autriche (Le WUK - Werkstätten- und Kulturhaus)

rénovation jusqu'en 2023 et la municipalité a participé avec générosité à cette remise à neuf, ce qui témoigne des bonnes relations entre les pouvoirs publics et les acteur-ice-s des tiers-lieux, contrairement par exemple à l'**Ateneu Popular** de Barcelone qui dénonce l'abandon municipal du quartier.

Par ailleurs, le financement de ces centres d'appropriation culturel est problématique pour les citoyen-ne-s qui souhaitent innover. En effet, le tiers-lieu culturel **STPLN**⁴⁹ en Suède rencontre des difficultés quant à la planification de projets artistiques de long terme car les financements proposés par le département de la culture de la municipalité de Malmö (50% des revenus de STPLN) ainsi que l'Europe sont à l'année. Ainsi, l'auto-financement est une des ambitions de ce tiers-lieu tout comme nombreux d'autres. Cette émancipation financière permettrait de développer plus facilement de nouveaux projets ou de pérenniser ceux qui ont le plus de succès.

3.3. LES TIERS-LIEUX CULTURELS « ENGLOBANTS »

Les tiers-lieux culturels peuvent promouvoir un mode de vie ou des valeurs pour façonner la société. Ils sont à la fois créateurs d'emploi, de lieux de vie et d'espaces de rencontre portés notamment par des valeurs de multiculturalisme. Ces espaces fournissent plus qu'un accès à la culture et se veulent de faire partie du quartier et de la vie quotidienne à tout point de vue.

La **Fabrika**⁵⁰ à Tbilissi en Géorgie est composée à la fois d'un hôtel, d'un espace de coworking, de divers services de restauration, d'ateliers artisans et d'espaces de formations en langue ou en art. Ce tiers-lieu pourrait être un quartier tant les services que la structure propose sont diversifiés. Il pourrait en fait y avoir débat sur l'appellation « tiers-lieu » car la **Fabrika** a pour vocation de devenir comme une seconde maison pour ces utilisateur-ice-s.

Le tiers-lieu de la ville de Pula est lui aussi un véritable centre communautaire qui propose des services très diversifiés. En plus des espaces créatifs et d'accès à l'art que les 111 associations hébergées dans ce complexe proposent, **Rojc Alliance**⁵¹ favorise également l'accès aux soins médicaux en accordant des espaces à des professionnel-le-s de santé. Avec plus de 1 000 visiteur-euse-s par jour, le centre communautaire est devenu indispensable à la vie et la dynamique de la région de Pula. Pour finir, cet espace renforce la coopération et l'habitude du « faire ensemble » entre les associations, les citoyen-ne-s et les pouvoirs locaux. Ainsi, ces deux espaces transcendent les catégorisations des tiers-lieux tout en faisant de l'art et sa diffusion leur mission première.

4. LES TIERS-LIEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

4.1. LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Les tiers-lieux agricoles et alimentaires sont regroupés sous le nom de « tiers-lieux nourriciers »⁵² en France depuis une étude de 2020 portée notamment par le tiers-lieu **FAB'lim**⁵³. Ils ont pour objectif de porter la transition agricole et alimentaire des citoyen-ne-s en rendant l'agriculture responsable et en développant les circuits courts par exemple. Ces engagements des tiers-lieux nourriciers sont récents et s'inscrivent dans un plus grand objectif qui est celui du développement durable. Qui plus est, ce type de tiers-lieu commence à s'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC) pour se développer. En effet, la problématique de la transition agricole et alimentaire est de plus

⁴⁹ STPLN, Malmö, Suède ([STPLN](#))

⁵⁰ Fabrika, Tbilissi, Géorgie ([Urban Hotspot & Multifunctional space in Tbilisi \(fabrikatbilisi.com\)](#))

⁵¹ Rojc Alliance, Pula, Croatie ([Rojcnet - pula.org](#))

⁵² Chiffolleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. (2020). *Les tiers-lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire*, disponible en ligne : [Les tiers-lieux nourriciers](#).

⁵³ Fab'Lim, Villeveyrac, France ([FAB'LIM \(fablim.org\)](#))

en plus appréhendée sous un regard moderne et technologique⁵⁴. Or, les tiers-lieux disposent de ces nouvelles ressources et se révèlent ainsi être de véritables leviers de la modernisation de l'agriculture.

4.2. LES TIERS-LIEUX AGRICOLES

Les espaces tests agricoles (ETA) sont des tiers-lieux qui permettent la création d'un savoir agricole et des expérimentations qui ne seraient pas possibles de réaliser sans la formation de ces tiers-lieux. Ils visent notamment à suppléer le manque de subventions de la part de l'Etat qui freine l'innovation dans l'agriculture et permettent aussi de former en continu les agriculteur-riche-s et favoriser la coopération⁵⁵. Aussi, les ETA sécurisent les reconversions professionnelles grâce à un accompagnement avec un réseau d'agriculteur-riche-s et créent de nouvelles vocations, ce qui permet de redynamiser le secteur agricole à l'époque où les successions familiales sont de moins en moins courantes⁵⁶.

En 2016 est lancé l'ETA belge **Graines de Paysans**⁵⁷ qui s'inscrit dans un projet régional plus large, BoerenBruxselPaysans⁵⁸. Les quatorze porteur-euse-s de ce projet ont pour ambition de porter la production et l'alimentation locale. Il s'agit aussi de sensibiliser à l'alimentation durable et à des modes de production écologiques. Par ailleurs, l'ETA d'Anderlecht permet à de nouveaux-elles agriculteur-riche-s de se former en acquérant de nouvelles compétences et en testant leurs activités. Ce phénomène de réseautage des tiers-lieux agricoles se retrouvent aussi dans d'autres pays comme la France et le réseau **RENETA**⁵⁹ qui rassemble plus de 63 ETA français et belges. Ce réseau porte des valeurs inhérentes aux tiers-lieux que sont le partage de connaissances par la coopération, la réciprocité et la mutualisation. Il répond aussi aux enjeux contemporains de l'agriculture comme renouvellement des générations d'agriculteurs et la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Eta Beta⁶⁰ en Italie a décidé d'aller encore plus loin dans la définition de l'ETA. En effet, au-delà d'être un espace test, cette coopérative agricole permet l'insertion sociale de personnes défavorisées. Ce public vulnérable est accompagné à travers des activités de créations artisanales ou des formations de retour au travail. Le parcours se déroule en 3 étapes qui peuvent mener à terme à une embauche en temps partiel dans la coopérative. Au-delà de la dimension sociale et solidaire du tiers-lieu, la coopérative cherche à sensibiliser au développement durable en proposant des ateliers aux établissements scolaires de la région de Bologne. En outre, pour mener à bien ses objectifs, la coopérative dispose d'un partenariat étroit avec le département de santé mentale, le service de toxicomanie pathologique de l'ASUL de Bologne ainsi qu'avec le tribunal local. Cet espace unique fait partie du projet européen Places-3T, ce qui pourrait mener à terme au développement d'autres espaces similaires en Europe.

4.3. LES TIERS-LIEUX ALIMENTAIRES

Les tiers-lieux alimentaires sont étroitement liés aux tiers-lieux agricoles. En effet, ils ont tous deux l'ambition de la production locale et de développer les circuits courts. En outre, l'alimentation est un marqueur d'inégalités sociales car il est une des variables d'ajustement du budget des foyers les plus précaires⁶¹. Aussi, l'alimentation touche jusqu'à l'identité même de la personne⁶² puisqu'elle met en avant une culture et un mode de vie. Par conséquent, les tiers-lieux alimentaires et les enjeux de transition qu'ils portent ont une place de plus en plus importante.

⁵⁴ Maréchal, G. et al. (2019). *Etude TACTIC "Transition Alimentaire Citoyenne et Technologies de l'Information et de la Communication"*.

⁵⁵ Le Bel, P. M. (2020). Des tiers-lieux pour aider les néo-paysans à se lancer, *The Conversation*, disponible en ligne : [Des tiers-lieux pour aider les néo-paysans à se lancer \(theconversation.com\)](https://theconversation.com/aider-les-neo-paysans-a-se-lancer).

⁵⁶ Cavalier, J. (2013). Le foncier en question pour les espaces-test agricoles. *Pour*, 220, 227-235.

⁵⁷ Graines de Paysans, Belgique ([Graines de Paysans – Espace-test](https://grainesdepaysans.be))

⁵⁸ Projet régional de Bruxelles, [boerenbruxselpaysans](https://boerenbruxselpaysans.be)

⁵⁹ Réseau agricoles RENATA ([RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles](https://reneta.be))

⁶⁰ Eta Beta, Bologne, Italie ([etabeta coop – eta beta](https://etabeta.coop))

⁶¹ Scherer, P. (2022). Des tiers-lieux au service de nouvelles solidarités alimentaires. *Cahiers de l'action*, 58, 16-26.

⁶² *ibidem*

Par exemple, **GreenLab**⁶³ est un tiers-lieu irlandais qui agit pour la transition alimentaire. En effet, un laboratoire permet aux individus et aux entreprises d'expérimenter et de trouver des solutions aux problématiques de gaspillage alimentaire, d'accès à l'eau et de l'alimentation durable en ville. Les créateur·rice·s de cet espace cherchent aussi à rendre l'économie circulaire plus systématique. *In fine*, il s'agit pour eux·elles d'instaurer des changements radicaux dans nos modes de consommation en proposant un accès à des NTIC dans un *fablab* propice à la recherche et à l'innovation. Aussi, le tiers-lieu **GreenLab** a développé un espace agricole test en Andalousie nommé **GreenLab Granja**⁶⁴. Ce projet pilote de 10.000 mètres² est un espace de permaculture à zéro émission de carbone. Ainsi, la GreenFarm s'articule autour de quatre piliers fondamentaux pour l'agriculture du futur que sont la régénération des sols, le recyclage des déchets organiques, les énergies renouvelables et la santé et le bien-être.

5. LES TIERS-LIEUX DU NUMÉRIQUE INCLUSIF ET SOLIDAIRE

5.1. L'ENJEU SOCIAL DE L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE ET AUX COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES

La crise COVID a rebattu les cartes en matière d'accès au numérique. En effet, les inégalités d'accès aux ressources numériques lors des confinements successifs ont aggravé la fracture numérique en Europe. Or, dans un monde où l'utilisation des outils virtuels est devenue un dénominateur commun aux activités humaines, l'impossibilité d'usage et d'accès au numérique est un frein quotidien. L'accès à des droits sociaux se fait par le biais de procédures dématérialisées par exemple.

Par ailleurs, l'indicateur Digital Economy and Society Index (DESI) élaboré par la Commission Européenne qui permet de comparer les performances numériques des Etats européens est révélateur d'une nécessité de renforcer les projets en faveur du numérique social et solidaire. En effet, concernant le volet "capital humain", pour un score maximum de 100, la moyenne de l'Union Européenne s'élevait à 47,1⁶⁵ en 2021. Or, ce volet prend en compte les formations aux outils du numériques, la connaissance et la capacité d'utilisation de ces nouvelles technologies par les citoyens ou les formations professionnelles au numérique. Ainsi, les tiers-lieux du numérique inclusif et solidaire ont redoublé d'importance pour ces populations défavorisées et les travailleur·euse·s en Europe.

5.2. LES TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES INCLUSIFS

Les tiers-lieux numériques sont des espaces dédiés à l'apprentissage du numérique. Le but est de rendre accessible à tous par des cours ou des workshops la technologie. Situés dans divers lieux comme des bibliothèques ou des cafés, ces tiers-lieux luttent contre l'exclusion sociale.

Le projet grec **Tale of X City**⁶⁶ a pour but de créer une collaboration étroite et virtuelle entre les citoyens et les institutions locales. En effet, la conception des politiques culturelles est le résultat d'un dialogue entre les pouvoirs publics et les citoyen·ne·s et leurs besoins. La communauté est ici virtuelle puisque ce tiers-lieu est en ligne. Il permet à des individus de prendre la parole plus facilement et de devenir des acteur·rice·s des politiques publiques dans le milieu culturel. Aussi, ce tiers-lieu propose des formations et des workshops pour les citoyen·ne·s afin qu'ils se familiarisent avec les politiques culturelles et légitimer leur parole.

⁶³ GreenLab, Irlande ([Green Lab™](#))

⁶⁴ GreenFarm, Granja, Espagne ([Green Lab | greenlabgranja.eu](#))

⁶⁵ Commission Européenne (2021). *Digital Economy and Society Index (DESI) 2021*, disponible en ligne : [Digital Economy and Society Index \(DESI\) 2021 | Shaping Europe's digital future \(europa.eu\)](#).

⁶⁶ Tale of X City, Thessalonique, Grèce ([www.artbox.gr](#))

5.3. UN TIERS-LIEU VIRTUEL EUROPÉEN

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS et quatre autres partenaires européens français et espagnols ont pour objectif de fonder un tiers-lieu virtuel à l'horizon 2023. Le projet Erasmus + **HOPEinUS**⁶⁷ a une ambition novatrice : créer un tiers-lieu européen virtuel qui offrirait des outils face à la crise sanitaire actuelle et des outils pour traverser les crises futures. Il est question de résilience européenne et citoyenne. Le public ciblé par le projet réunit les acteur·rice·s de la culture, les apprenant·e·s adultes et les formateur·rice·s et personnel accompagnant le public. En outre, la consommation de programmes numériques a augmenté avec l'isolement et la numérisation de la vie dus à la crise sanitaire.

Ce tiers-lieu européen innovant prendra la forme d'une WebTV et d'une boîte à outils qui proposera aux utilisateur·rice·s de se former, d'expérimenter et d'apprendre. En effet, **HOPEinUS** ambitionne d'explicitier les compétences artistiques et le potentiel créatif de ce public apprenant. Par ailleurs, certaines des formations dispensées seront de format « hybride », à la fois dans des lieux physiques et en virtuel. Il peut donc s'agir d'un tiers-lieu complémentaire à ceux préexistants qui ont les mêmes objectifs de résilience et de développement des outils du numérique. Cet espace virtuel permet également la rencontre d'un plus grand nombre d'acteur·rice·s puisqu'il est dématérialisé et offre une définition revisitée et innovante du concept de tiers-lieu en lui donnant une dimension indéfinie, contrairement aux tiers-lieux physiques finis dans l'espace. Les tiers-lieux dématérialisés seraient-ils donc la prochaine marche à atteindre en termes de transition numérique ?

6. LES OCCUPATIONS TEMPORAIRES DU TERRITOIRE

STUNetwork⁶⁸ est un réseau européen qui rassemble les initiatives européennes d'occupation temporaire (Lituanie, Grande-Bretagne, etc.). Ce modèle permet de pousser les citoyen·ne·s à entreprendre le social à travers toute l'Europe en donnant vie à des tiers-lieux éphémères. Ces réhabilitations de friches industrielles répondent à la règle des trois R de l'économie circulaire : *re-use, re-design and reduce*. Elles sont aussi l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives de réflexion sur ce qu'est une ville ou la citoyenneté en milieu urbain. Ainsi, pour **STUNetwork**, il existe autant de lieux urbains non utilisés que de projets citoyens pertinents pour les transitions.

« *Travailler ensemble pour des villes inclusives, durables et résilientes en Europe* » (STUNetwork⁶⁹)

Ce réseau a été fondé par l'asbl belge **Communa**⁷⁰ qui a pour principale activité l'occupation temporaire du territoire mais a aussi à cœur de développer des projets pour contrecarrer la marchandisation des espaces urbains. Son projet de création d'un réseau européen s'appuie donc sur sa propre expertise dans ce domaine.

L'association **Free RIGA**⁷¹ a investi temporairement trois bâtiments soit 16 000m² avec le soutien de la mairie de Riga et fait partie du réseau **STUNetwork**. Ces espaces servent à promouvoir l'art et la culture lettone, à intégrer des groupes socialement et économiquement défavorisés et à aider à la protection de l'environnement. De fait, il s'agit pour l'association de créer de nouveaux quartiers créatifs qui répondent aux besoins économiques et sociaux de la ville. De plus, cet objectif est partagé par d'autres structures en Europe. En effet, **Meanwhile Space CIC**⁷² est une entreprise sociale ayant pour but de proposer des

⁶⁷ HOPEinUS, (<https://hope-in-us.eu>)

⁶⁸ STUNetwork en Europe, disponible en ligne [STUNetwork \(stuneurope.org\)](http://stuneurope.org)

⁶⁹ STUNetwork (2020). *Statement*, disponible en ligne : [STATEMENT - STUNetwork \(stuneurope.org\)](http://STATEMENT-STUNetwork.stuneurope.org)

⁷⁰ Communa, Belgique, [Accueil - Communa ASBL](http://Accueil-Communa.ASBL).

⁷¹ FreeRIGA, Riga, Lettonie (FreeRIGA, Riga, Lettonie ([PASĀKUMI | My Site \(freeriga.lv\)](http://PASAKUMI-My-Site.freeriga.lv)))

⁷² Meanwhile Space CIC, Londres, Royaume-Uni ([Meanwhile Space | Affordable Workspace](http://Meanwhile-Space-Affordable-Workspace))

bureaux et des espaces de coworking dans la région de Londres depuis 2009. Cet acteur, faisant aussi partie du réseau **STUNetwork**, est un pionnier dans le domaine de l'occupation temporaire et dispose ou a disposé de 60 bâtiments. Ces nouveaux espaces de travail permettent de faire face au besoin croissant des entreprises britanniques ou internationales d'espaces de travail à bas coût. Des tarifs pour les jeunes entrepreneur-euse-s sont aussi proposés, ce qui permet d'encourager la création de nouvelles entreprises et l'innovation portée par la jeunesse.

En outre, d'autres réseaux d'occupations temporaires finissent par faire partie de manière permanente du paysage urbain. En effet, à Paris, le projet "**Grands Voisins**" se poursuit et s'installe cette fois dans le 12e arrondissement. Soutenu par la mairie de Paris, un hectare et 1000M2 de bureaux sont installés sur des anciens rails pour un minimum de deux ans. Cette seconde installation fait suite à celle de l'hôpital Saint-Vincent de Paul⁷³ dans le 14e arrondissement de Paris qui s'est terminée en 2020 après cinq ans d'activité. Ces deux projets de tiers-lieux temporaires ont accueilli l'association Aurore⁷⁴ qui se propose d'accueillir des personnes en situation de précarité pour favoriser leur réinsertion sociale. Ainsi, les occupations temporaires du territoire permettent de répondre à certains besoins sociaux et solidaires dans les grandes métropoles.

7. LES POLITIQUES PUBLIQUES DES TIERS-LIEUX EN EUROPE

Les politiques publiques qui soutiennent les tiers-lieux en Europe sont quasi inexistantes à part en France et en Belgique (spécifiquement les tiers-lieux nourriciers). Les politiques des soutiens des tiers-lieux dans le reste de l'Europe se concentrent au niveau régional ou municipal. Par exemple, la région de Toscane en Italie a distribué des chèques à dépenser dans des espaces de coworking régionaux aux jeunes entrepreneurs italiens pour ralentir la fuite des cerveaux. Un autre exemple est celui de la ville de Pula (Croatie) et le tiers-lieu Rojc Alliance qui est soutenu financièrement par la mairie (location des bâtiments à bas coût).

Il est difficile voire impossible de déceler les politiques publiques réalisées en faveur des tiers-lieux à d'autres échelles car le concept n'est pas encore répandu en Europe. Ils sont rassemblés sous d'autres termes comme centres culturels, espaces de coworking ou fablabs.

⁷³ Hôpital Saint-Vincent de Paul, Paris, France ([Les Grands Voisins – Saint-Vincent-de-Paul](#))

⁷⁴ Association Aurore, [Association Aurore](#)

CONCLUSION

L'appellation « tiers-lieu » (« *third place* » en anglais) est très peu utilisée par les tiers-lieux analysés dans ce dossier. Pourtant, le concept que ce mot recouvre s'est bien développé en Europe. Ainsi, la réalité des lieux du troisième type existe sans qu'il soit reconnu et largement utilisé par les fondateur-ice-s et les acteur-ice-s de ces espaces. Or, cette absence de mot générique ralentit la création de réseaux de tiers-lieux européens ou de politiques à l'échelle européenne. L'utilisation généralisée du concept de « *third place* » pourrait aider à « réunir ce qui est épars ».

En outre, les projets de tiers-lieux souffrent d'un manque de moyens financiers et matériels alors qu'ils s'avèrent être de véritables leviers économiques, sociaux et culturels pour les territoires. En effet, porteurs des transitions justes et nécessaires à notre temps, ils amènent les citoyen-ne-s à agir sur leur environnement proche et à le façonner pour répondre à leurs propres besoins. Les pouvoirs locaux ont donc intérêt à développer des programmes de financement des tiers-lieux, afin de coconstruire le territoire en rendant les citoyen-ne-s responsables. Or, cela induit la mise en place d'une gouvernance partagée et ouverte : une innovation en matière de conduite de l'action publique. En effet, cette coparticipation à la gouvernance locale pérennise les projets dans le temps car les relations entre pouvoirs publics et fondateur-ice-s des tiers-lieux sont meilleures. Ainsi, cela favorise les financements et facilite l'accès au foncier⁷⁵. Il s'agit pour les pouvoirs locaux d'assumer leur responsabilité territoriale et de répondre à leur mission de renforcer la résilience des territoires et des citoyen-ne-s et cette mission s'est renforcée depuis la crise du covid.

En France, l'Agence Nationale de la Cohésion du Territoire (ANCT) organise donc des appels à projets notamment à travers son programme « Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens ». Les tiers-lieux sont ainsi appelés des « fabriques de territoire » en ce qu'ils sont « *les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives qui contribuent à la vitalité de nos territoires* »⁷⁶. Des régions, notamment l'Occitanie, le Centre Val-de-Loire, le Grand Est, la Bourgogne-Franche-Comté ou la Nouvelle-Aquitaine, soutiennent également sur l'ensemble de leur territoire la création de tiers-lieux. En Belgique, la Wallonie a récemment lancé un appel à projets de tiers-lieux en particulier ruraux pour rattraper un certain retard du pays⁷⁷. Cet appel à projets s'effectue dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie ce qui prouve que les tiers-lieux peuvent être porteurs du futur.

Par ailleurs, les tiers-lieux ont un avenir sur la scène européenne. Ils répondent à des enjeux européens chers aux institutions de l'Union tels que la citoyenneté, le social, l'économie et la culture. Les fondements de l'Europe sont portés par ces initiatives citoyennes et la Commission Européenne a tout intérêt à se saisir de ce sujet. Les tiers-lieux peuvent alors devenir des espaces tests des politiques publiques européennes et les rendre plus pertinentes et flexibles car elles seront mises en place au plus proche des citoyen-ne-s⁷⁸.

Pour finir, ces nouveaux plans d'actions européens doivent prendre en compte l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au travers des tiers-lieux. De fait, ces projets citoyens ont pour finalité le social par la création de communs et de nouveaux services locaux. Aussi, leur gouvernance est démocratique puisqu'elle est ouverte ou portée par les citoyen-ne-s avec les pouvoirs publics territoriaux. Les tiers-lieux promeuvent l'hybridation des ressources puisqu'ils dispensent une production (politiques publiques, productions culturelles, etc.) ou de services (espaces de travail, rapprochement des services publics, etc.) perçus comme d'intérêt général. Finalement, ils sont ancrés dans un territoire avec des problématiques qui lui sont propres et nécessitent une appréhension locale par des acteur-ice-s qui connaissent et utilisent cet espace.

⁷⁵ Prault, Y., Seillier, R. (2021). *Nos territoires en action, dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir*, France Tiers-lieux.

⁷⁶ ANCT (2022). *L'État s'engage pour les tiers-lieux*, Société Nouvelle, disponible en ligne : [Fabriques de territoire - Nouveaux lieux Nouveaux liens \(anct.gouv.fr\)](https://www.fabriquesdeterritoire.fr/).

⁷⁷ Wallonie Agriculture, *Tiers-lieux ruraux*, [Tiers-lieux ruraux - \(wallonie.be\)](https://www.wallonie.be/)

⁷⁸ Besson, Raphaël (2018). *Quelle politique européenne pour les tiers-lieux méditerranéens ? The Conversation*, disponible en ligne : [Quelle politique européenne pour les tiers lieux méditerranéens ? \(theconversation.com\)](https://www.theconversation.com/).

BIBLIOGRAPHIE

- Akhavan M., Mariotti I., Astolfi L., Canevari A. (2019). Coworking Spaces and New Social Relations: A Focus on the Social Streets in Italy. *Urban Science*, 3, 2 : 1-11.
- ANCT (2022). *L'État s'engage pour les tiers-lieux*, Société Nouvelle, disponible en ligne : [Fabriques de territoire - Nouveaux lieux Nouveaux liens \(anct.gouv.fr\)](https://fabriques-territoire-nouveaux-lieux-nouveaux-liens.anct.gouv.fr)
- Augé M. (1992). *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil, pp. 160.
- Besson, Raphaël (2018). Quelle politique européenne pour les tiers-lieux méditerranéens ? *The Conversation*, disponible en ligne : [Quelle politique européenne pour les tiers lieux méditerranéens ? \(theconversation.com\)](https://theconversation.com).
- Burret, A. (2021). La politisation des tiers-lieux. *Multitudes*, 83, 208-214.
- Cavalier, J. (2013). Le foncier en question pour les espaces-test agricoles. *Pour*, 220, 227-235.
- Chiffolleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. (2020). *Les tiers-lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire*, disponible en ligne : <https://fablim.org/tiers-lieux-nourriciers/>.
- Commission Européenne (2021). *Digital Economy and Society Index (DESI) 2021*, disponible en ligne : [Digital Economy and Society Index \(DESI\) 2021 | Shaping Europe's digital future \(europa.eu\)](https://digital-economy.europa.eu/desi/2021).
- Flipo, A. (2020). Espaces de *coworking* et tiers-lieux : Les réseaux d'une nouvelle ruralité ? *Études rurales*, 206, 154-174.
- Fondation travailler Autrement (2018). *Mission coworking, territoires, travail, numérique : faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, p. 3-5.
- Fondation Travailler Autrement (2018). *Mobilité : un enjeu capital(e)*.
- Genoud, P., Moeckli, A. (2010). Tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité. *Revue économique et sociale*, 6/2010.
- Krauss, G. et Tremblay, D-G. (dir.), (2019). *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworkings, fablabs, hacklabs...*, Presses universitaires de Rennes et Presses universitaire du Québec, 212 p.
- Le Bel, P. M. (2020). Des tiers-lieux pour aider les néo-paysans à se lancer, *The Conversation*, disponible en ligne : [Des tiers-lieux pour aider les néo-paysans à se lancer \(theconversation.com\)](https://theconversation.com).
- Lévy-Waitz P (2018). *Rapport de la mission Coworking : Territoires, Travail, Numérique*. Fondation Travailler autrement, Paris.
- Maréchal, G. et al. (2019). *Etude TACTIC "Transition Alimentaire Citoyenne et Technologies de l'Information et de la Communication"*.
- Mertens, S. (2022). *Les tiers lieux au service d'une Europe sociale et durable*, Pour la solidarité, Bruxelles, 22/11/2022.
- Oldenburg R. (1989). *The Great Good Place*, Paragon House, 384 p.
- Palako, S. (2020). Places-3T : des espaces du troisième type pour apprendre, créer et entreprendre ensemble. *Pour la solidarité*, disponible en ligne : [Places-3T | Pour la Solidarité \(pourolsolidarite.eu\)](https://pourolsolidarite.eu).
- Perard, P. (2015). *Les clusters d'innovation sociale, Analyse et bonnes pratiques européennes*, Pour La Solidarité, disponible en ligne : [Les clusters d'innovation sociale : analyse et bonnes pratiques européennes | Pour la Solidarité \(pourolsolidarite.eu\)](https://pourolsolidarite.eu).
- Pommie, M., Gérard, A., Reboa, G., Charifa, D., Laget, M. (2022). *La puissance publique peut-elle se passer des tiers-lieux, et réciproquement ?*, ANCT, 16 p.

- Prout, Y., Seillier, R. (2021). *Nos territoires en action, dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir*, France Tiers-lieux.
- Pedersen, N. (2022). *Tiers-lieux : Fabrique des sociétés*, La Tribune Fonda, 254, Juin 2022.
- Schlager, E. and Ostrom, E. (1992). Property Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis. *Land Economics*.
- Sostero M., Milasi S., Hurley J., Fernandez-Marcias E., Bisello M., (2020). *Teleworkability and the COVID-19 crisis: a new digital divide?*. Seville: European Commission JRC and Eurofound.
- Statista (2017). *Les plus longs trajets domicile-travail au monde*, disponible en ligne : <https://fr.statista.com/infographie/9022/les-plus-longes-trajets-domicile-travail-du-monde/>.
- STUNetwork (2020). *Statement*, disponible en ligne : [STATEMENT - STUNetwork \(stuneurope.org\)](https://stuneurope.org/statement).
- Trans Europe Halles (2021). *About us*, disponible en ligne [About us | Trans Europe Halles \(teh.net\)](https://teh.net).
- Wallonie Agriculture (2022). *Appel à projets :Tiers-lieux ruraux*, disponible en ligne : [Tiers-lieux ruraux - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](https://wallonie.be).

LISTE DES TIERS-LIEUX ÉTUDIÉS

Area071, Leiderdorp, Pays-Bas ([AREA071 – Jouw basis](#))

Ateneu Popular, Barcelone, Espagne ([L'Ateneu Popular 9 Barris \(ateneu9b.net\)](#))

Booksa, Zagreb, Croatie ([Booksa](#))

Buinho, Messejana, Portugal ([Buinho | Learn | Play | Make](#))

Center Rog, Ljubljana, Slovénie ([RogLab \(center-rog.si\)](#))

Eta Beta, Bologne, Italie ([etabeta coop – eta beta](#))

Fab'Lim, Villeveyrac, France ([FAB'LIM \(fablim.org\)](#))

Fabrika, Tbilissi, Géorgie ([Urban Hotspot & Multifunctional space in Tbilisi \(fabrikatbilisi.com\)](#))

FreeRIGA, Riga, Lettonie ([PASĀKUMI | My Site \(freeriga.lv\)](#))

FUEIB, Palma, Espagne ([FUEIB](#))

Graines de Paysans, Belgique ([Graines de Paysans – Espace-test](#))

GreenLab, Irlande ([Green Lab™](#))

GreenFarm, Granja, Espagne ([Green Lab | \(greenlabgranja.eu\)](#))

Hôpital Saint-Vincent de Paul, Paris, France ([Les Grands Voisins – Saint-Vincent-de-Paul](#))

Kauzi, Sofia, Bulgarie ([www.kauzi.or](#))

Meanwhile Space CIC, Londres, Royaume-Uni ([Meanwhile Space | Affordable Workspace](#))

Loovusait, Uibujärve, Estonie ([Studio de brainstorming Loovusait | Nous aidons à réaliser](#))

Rojc Alliance, Pula, Croatie ([Rojcnet – \(pula.org\)](#))

STPLN, Malmö, Suède ([STPLN](#))

Tale of X City, Thessalonique, Grèce ([www.artbox.gr](#))

Versilia, Pietrasanta, Italie ([Accueil - Cowork Versilia \(cowork-versilia.it\)](#))

WUK, Vienne, Autriche ([Le WUK - Werkstätten- und Kulturhaus](#))

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ACTUALITÉS – *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Nouveau pacte sur la migration et l'asile*, Remi LETURCQ, avril 2021.
- *Le recul du droit à l'avortement en Europe*, Quentin BELLIS, mars 2021.
- *Initiative citoyenne Européenne : La démocratie participative en panne*, Quentin BELLIS, novembre 2020.

NOTES D'ANALYSE - *Analyse de l'actualité socioéconomique européenne*

- *Introduction à l'économie sociale*, Léa MONZIBILA, décembre 2022
- *Justice sociale et environnementale sur le même rail*, Zoé BEDELET, septembre 2022
- *Un revenu d'autonomie pour les jeunes, un enjeu européen ?* Zoé BEDELET, septembre 2022
- *La conférence sur l'avenir de l'Europe, quels enseignements en tirer ?* Rémi LETURCQ, août 2022.
- *Les incubateurs au service de la transition sociale et environnementale : le cas du Maghreb*, Inès BACCAR, avril 2022
- *La sortie belge du nucléaire face à l'Europe*, Frédéric DE NÈVE, septembre 2021.
- *La sauvegarde de l'emploi en Europe face à la crise sanitaire*, Quentin BELLIS, novembre 2020.
- *Les territoires zéro chômeur de longue durée : enjeux et perspectives*, Yann PAPE, novembre 2020.
- *La Loi tunisienne sur l'économie sociale et solidaire*, Théo BURATTI, octobre 2020.
- *Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées post-2020*, Alexis WILLEMOT, octobre 2020.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe*. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS & SMart, n°34, mai 2015.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *ESS & Afrique*, avril 2023
- *Illectronisme en Europe : une fracture numérique et sociale*, Léa RENARD, mars 2023.
- *La prison : l'ultime recours ?* Marie CANIVET, janvier 2023.
- *L'éco-anxiété chez les jeunes*, Elisa DAGEVILLE, octobre 2022.
- *La démocratie sur le fil du rasoir, comprendre la conférence sur l'avenir de l'Europe*, Rémi LETURCQ, mars 2022.
- *ESS, territoires ruraux et urbains*, juin 2021.
- *De la friture à la pompe*, Mathilde MOSSE et Alexis WILLEMOT, mai 2021.
- *L'emploi des travailleur.se.s âgé.e.s en Europe*, Yann PAPE, février 2021.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, d'harmonie sociétale et environnementale des territoires. Une voie susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles est confrontée la société actuelle. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, investi dans la promotion des entreprises d'économie sociale en Europe, poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles trajectoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la désignation de PLS, rapporteur général du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Entrepreneuriat social (GECES).

Collection « Études & Dossiers » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

